



Albi. Auch. Cahors. Carcassonne. Mende. Montpellier. Nîmes. Perpignan. Rodez. Tarbes. Toulouse

Toute l'info locale en continu : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/r31/>

**Compte-rendu de la conférence téléphonique n°6 du 20.04.2020 avec la DIRECTION,
-période de confinement liée au COVID19 -**

La 6ème réunion d'information entre la Direction et les sections syndicales de la DIRCOFI SUD PYRENEES depuis le début du confinement lié à la crise du coronavirus le 16 mars, s'est tenue lundi 20 avril 2020 de 11h à 12h25, en conférence téléphonique, en présence de 3 représentant-es de SOLIDAIRES et de 2 représentant-es de la CGT.

Dans ce cadre, le Directeur, assisté de son adjointe ainsi que de l'AFiPA de la DAJ (en l'absence de celle des Ressources, empêchée), a souhaité nous apporter diverses informations nouvelles et répondre à nos questions.

Préalablement, nous lui avons transmis comme arrêté lors de notre réunion de bureau en visio de vendredi dernier, un document de 4 pages intitulé « *nos demandes pour les semaines à venir* », disponible ici : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/r31/>

Nous vous invitons à vous y reporter, nous avons fait un travail important de synthèse sur les sujets du moment avec nos revendications, au-delà du présent compte-rendu.

► **La situation au regard de l'épidémie pour les agents de la DIRCOFI**

Un nouvel agent a été détecté positif au COVID19 sur Toulouse et se repose à domicile, les autres vont mieux.

La Direction n'a pas eu connaissance d'agent en difficultés psychologiques après les deux situations déjà examinées, il y a plusieurs semaines maintenant.

► **Activité : 3 missions de soutien aux autres directions**

Fonds de soutien d'urgence aux PME (seule la DDFiP du Tarn n'a pas fait de demande d'aide)

53 agents, non volontaires ou non retenus pour la campagne IR, sont concernés. Ils ont été habilités par la mission Cap Numérique dans l'application e-contact (de même que GESPRO, SIREN et FICOBA), qu'ils vont retrouver sur le portail métiers. Ils instruiront les demandes d'aide rejetées, qui arriveront au fil de l'eau. Ils auront pour mission de valider la demande -et elle sera alors ordonnancée par la direction locale-, ou de la rejeter.

Un pas-à-pas (assez copieux) leur a été fourni, une e-formation est disponible.

Une information aux agents concernés va être adressée aujourd'hui pour décrire l'économie du dispositif, en vue de sa mise en place demain.

La priorité est donnée sur cette mission, à l'exclusion de tout autres travaux habituels (programmation, CSP, contentieux, etc.).

Les chefs de service sont positionnés sur le « back office » de leurs agents.

Campagne IR : deux déclinaisons

Dispositif national : centre de contact

Les candidatures de 20 agents avec téléphone professionnel ont été retenues pour cette mission de soutien qui débutera au plus tôt jeudi, avec habilitation à ADONIS national et à e-contact.

Le besoin au plan national est surtout sur les réponses téléphoniques.

Le renfort se fera sur 5 plages horaires de 2 heures, par semaine, soit 10 heures au total.

Les demandes porteront sur l'assiette. Si elles concernent le PAS ou le recouvrement (erreur de saisie par le contribuable sur son téléphone), une invitation sera faite de sélectionner la bonne demande sur son téléphone ou alors de contacter son SIP de rattachement.

Là aussi les Chefs de service sont positionnés sur le « back office » de leurs agents, avec rappel ensuite du contribuable.

Dispositif local : soutien aux DDFiP-DRFiP

Les candidatures de 58 agents (y compris des collègues de la BVCI ou de la BII Toulouse) ont été retenues pour cette mission qui s'effectuera par courriel uniquement, pour le compte de 4 directions, le dossier étant bien avancé avec la DDFiP de l'Hérault.

Après habilitation à e-contact par Cap Numérique des collègues concernés, les demandes des directions seront récupérées dans des « banettes », afin d'être traitées.

Ce dispositif de soutien ne débutera que quand tout fonctionnera bien.

En matière de « back-office », plusieurs choses sont prévues ; d'abord les chefs de service directs qui pourront être sollicités et faire les recherches, ensuite une cellule composée de deux AFiPA et d'un IP de direction, enfin une « hot line » locale dans chaque département.

Une information va être faite par chaque chef de brigade auprès de ses agents concernés cette semaine. En attendant, la Direction conseille de se documenter en regardant le guide pratique de la campagne 2020 ou toute autre publication utile ...

► Questions diverses

Au regard de note courrier préalable adressé le matin au Directeur (cf. : supra), les réponses suivantes ont été apportées :

- **demande de pouvoir disposer des ordinateurs fixes à domicile**, à l'instar de certaines directions (DNSCE, INSEE, DDFiP du Tarn) avec ajout préalable du VPN : le Directeur prend note de notre demande mais n'y est pas très favorable car se poserait selon lui le problème de l'acheminement du matériel pour paramétrage à l'ESI (les missions de la DIRCOFI n'étant pas prioritaires) , puis la distribution au domicile de chacun en cette période de confinement. C'est possible pour la distribution au domicile, par exemple 5 portables anciens qui étaient rue Merly à Toulouse viennent d'être distribués à des agents pour la campagne IR par un AFiPA et le Directeur lui-même, mais cela reste pour lui quand même très compliqué.

Il serait nécessaire pour nous de se rapprocher des directions qui l'ont fait et en tout état de cause de l'étudier dans le cadre du télétravail possible après le dé-confinement, car se posera alors le problème dans les bureaux de la distanciation sanitaire (ou sociale selon les termes gouvernementaux).

- **en matière de nettoyage, de désinfection des locaux, d'acquisition de masques, de gel hydro-alcoolique, de gants éventuellement en vue du dé-confinement** : tout cela est en réflexion actuellement en relation avec les Services centraux.

- **en matière d'objectifs 2020** : pour le Directeur les objectifs subsistent en tant que tels, ils ont été fixés en début d'année. Mais on pourra sans problème expliquer les écarts liés à la crise du COVID 19 pour une direction non prioritaire avec suspension de tous les contrôles jusqu'à nouvel ordre, lors des décomptes de la réalisation effective en fin d'année.

- **en matière de congés, de jours ARTT, de prime**

Le Directeur attend les arbitrages du DG sur ces sujets. En matière de dépôt dans SIRHIUS des demandes toutes les semaines, il a appelé à être vigilant sur la réalité de la position demandée (ASA, ASA garde d'enfants ou télétravail) qui doit être conforme à la situation réelle. Des régularisations depuis le début du confinement pour des collègues qui n'auraient pas assez détaillé leur demande (par exemple qui aurait tout posé en ASA garde d'enfants alors qu'ils ont parfois pu télétravailler) sont possibles dans ce cadre, mais sous contrôle du chef de service.

Sur la possibilité prévue par l'ordonnance de se voir retirer 5 jours de congés pour la période à venir y compris en cas de télétravail, l'AFiP adjointe au Directeur nous a confirmé qu'il y avait un délai de prévenance de 1 jour en cas d'application effective de ce dispositif (dont l'application est non confirmée par la DG à ce jour) et que l'agent sera donc informé et ne devra pas travailler ... tout en restant confiné (ndlr). Nous avons demandé sa non-application pour toutes et tous, car la grande majorité des agents ont travaillés depuis le début du confinement et travaillent encore y compris en soutien aux directions locales et les autres sont privés de cette possibilité par leur employeur qui ne met pas à leur disposition le matériel nécessaire.

Plus largement, sur cet aspect congés et primes, nous avons demandé un traitement convenable de la situation sur tous ces sujets, de la transparence impeccable de la Direction comme rappelé dans notre courrier, afin d'éviter toute tension dans les services lors de la reprise effective, on n'a vraiment pas besoin de cela dans la période ...

***Prochaine conférence téléphonique avec le DIRECTEUR : LUNDI 27 AVRIL à 11 heures
(ou auparavant en fonction de la situation)***

**N'hésitez pas à nous faire remonter vos demandes ou interrogations à notre adresse :
solidairesfinancespubliques.dircofi-sudpyrenees@dgfip.finances.gouv.fr**

**DES INFORMATIONS NOUS CONCERNANT TOUS
RESSORTENT EGALEMENT DE REUNIONS NATIONALES AVEC LA DG :**

**VOUS POUVEZ VOUS CONNECTER A NOTRE SITE NATIONAL POUR EN
RETROUVER LES COMPTES-RENDUS,
ici : <https://solidairesfinancespubliques.org>**

Pendant cette période de confinement, le journal l'UNITE est ouvert à toutes et tous